



Mise à jour pour les membres de l'ACHD sur la COVID-19 25 février 2021

L'ACHD est ici pour vous aider

Lisez nos dernières mises à jour :

www.achd.ca/alertesdesecurite

Faites-nous parvenir un courriel à alertes@achd.ca

Cher membre,

Couverture d'assurance responsabilité professionnelle pour les hygiénistes dentaires administrant les vaccins contre la COVID-19

Nous sommes heureux de vous apprendre que BMS a confirmé votre couverture en vertu de la police d'assurance responsabilité professionnelle de l'ACHD.

Voici le communiqué émis par BMS :

Étant donné que la législation évolue et que certaines professions seront prises en compte pour la délivrance de vaccins contre le coronavirus, votre couverture d'assurance responsabilité professionnelle s'applique toujours selon ses termes, conditions et exclusions.

Comme dans le cas de la pratique professionnelle en général, l'assuré doit travailler conformément aux lignes directrices et aux règlements des gouvernements provinciaux et territoriaux et aux lignes directrices et normes de pratiques exemplaires établies par leur organisme de réglementation. Les circonstances de chaque réclamation sont uniques, il est donc difficile de fournir une réponse générique aux questions de couverture sur la base de situations hypothétiques. Cependant, votre police de responsabilité professionnelle continue de vous offrir les mêmes garanties.

THE CANADIAN DENTAL HYGIENISTS ASSOCIATION
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES

1122 Wellington St W, Ottawa, ON K1Y 2Y7 Tel. 613-224-5515 Fax 613-224-7283
info@cdha.ca Toll Free 1-800-267-5235 www.cdha.ca



Trousse à outils sur la COVID-19 de l'Agence de la santé publique du Canada

L'Agence de la santé publique du Canada a diffusé les [Ressources documentaires sur la vaccination contre la COVID-19 : Trousse à outils pour les fournisseurs de soins de santé](#). La trousse à outils fournit de l'information sur la COVID-19, les vaccins couramment approuvés et leur sécurité, des liens aux ressources provinciales et territoriales, et encore plus.

Variants de la COVID-19

Les nouvelles sur la mutation de la COVID-19 et la production de variants sont source d'inquiétude depuis décembre. Bien qu'il reste beaucoup à apprendre, voici ce que nous savons jusqu'à maintenant. Il y a trois variants principaux : britannique, sud-africain et brésilien. Les trois variants ont connu des changements à leurs protéines de spicule, la partie du virus qui s'attache aux cellules humaines. Par conséquent, ils semblent plus contagieux. Pour de plus amples informations sur chacun des variants, veuillez consulter le document (en anglais) « [CDC's About Variants of the Virus that Causes COVID-19](#) » et visionner la vidéo de l'OMS sur les variants et les vaccins : « [Variants and Vaccines](#) ». Des recherches sont actuellement effectuées pour déterminer l'efficacité des vaccins couramment approuvés, contre les variants.

Lignes directrices en matière du déploiement fédéral du vaccin

L'Agence de la santé publique du Canada a mis à jour son document d'orientation : [Vaccins et traitements contre la COVID-19 : Déploiement du vaccin](#). Le document recommande que « les travailleurs qui ont un contact direct avec des patients, y compris ceux qui travaillent en milieu de soins de santé » fassent partie de la phase 1 du déploiement du vaccin. L'ACHD a confirmé que cette phase comprend les hygiénistes dentaires. Il est à noter que les provinces et les territoires, et non le gouvernement fédéral, ont le pouvoir législatif de déterminer ce qui est considéré comme essentiel ou non sur leur territoire, de déterminer quels organismes seront responsables de la coordination du plan de vaccination et d'établir leurs propres priorités et horaires de déploiement du vaccin.



Il est important de se souvenir que les restrictions courantes associées à la COVID ne seront pas levées chez les personnes qui sont vaccinées. Plusieurs facteurs devront être pris en compte, y compris le taux d'immunisation communautaire, le nombre de cas de la COVID-19 dans votre province ou région et la capacité du système de santé pour en nommer quelques-uns. Continuez de pratiquer la distanciation physique, lavez régulièrement vos mains, portez un masque, restez à la maison si vous êtes malade et faites-vous tester. De plus, continuez à appliquer des mesures de prévention et de lutte contre les infections strictes au cabinet : demeurez vigilant.

Suivi de la vaccination contre la COVID-19

Souhaitez-vous suivre la progression de la vaccination au Canada? Suivez ces sites (en anglais) :

« [COVID-19 Tracker Canada](#) »

« [CTV Coronavirus vaccine tracker](#) »

~

*Veillez demeurer en santé et prendre soin de vous pendant cette période difficile.
Tout le monde peut participer au ralentissement de la COVID-19.*